

Projet 1: "Cameroun Vert : Plateforme d'appui aux initiatives d'économie verte et de gestion durable des ressources"

Objectifs :

1. **Créer une plateforme multi-acteurs :** Mettre en place une plateforme collaborative réunissant les acteurs clés de l'économie verte (entreprises, associations, collectivités, chercheurs, etc.) pour faciliter les échanges, le partage d'expériences et la mise en réseau.
2. **Cartographier et valoriser les initiatives existantes :** Identifier et documenter les initiatives locales en matière d'économie verte (agriculture durable, énergies renouvelables, gestion des déchets, éco-tourisme, etc.) afin de les rendre visibles et de les promouvoir.
3. **Soutenir le développement de projets innovants :** Accompagner les porteurs de projets dans la conception, le financement et la mise en œuvre de leurs initiatives, en leur offrant un appui technique, financier et juridique.
4. **Promouvoir l'accès aux marchés :** Faciliter la commercialisation des produits et services issus de l'économie verte en créant des labels de qualité, en organisant des foires et des salons, et en développant des plateformes de vente en ligne.
5. **Sensibiliser et éduquer :** Mener des campagnes de sensibilisation pour informer le public sur les enjeux de l'économie verte et encourager l'adoption de comportements responsables. Intégrer l'éducation à l'environnement et au développement durable dans les programmes scolaires et les formations professionnelles.
6. **Renforcer les capacités :** Former les acteurs locaux aux techniques de gestion durable des ressources, de production propre, de marketing vert, etc.
7. **Faciliter l'accès au financement :** Mettre en place des mécanismes de financement adaptés aux projets d'économie verte (subventions, prêts à taux réduits, fonds d'investissement, etc.).

Actions :

- **Mise en place d'une plateforme en ligne :** Création d'un site web interactif qui permettra de cartographier les initiatives, de mettre en relation les acteurs, de diffuser des informations et des ressources, et de faciliter le partage de connaissances.
- **Organisation d'événements :** Organisation de forums, d'ateliers, de conférences et de visites de terrain pour promouvoir les échanges et les bonnes pratiques.
- **Création de labels et de certifications :** Mise en place de labels de qualité pour les produits et services respectueux de l'environnement, afin de valoriser les initiatives durables et d'informer les consommateurs.
- **Mise en place de programmes de formation :** Organisation de formations pour renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de gestion durable des ressources et de développement de projets verts.
- **Création d'un fonds d'appui :** Mise en place d'un fonds pour financer les projets innovants en matière d'économie verte.
- **Partenariats :** Collaboration avec les ministères compétents, les organisations internationales, les ONG, les collectivités territoriales, les entreprises et les institutions financières.

Bénéficiaires :

Le projet sera intercommunal. Il aura lieu dans **Kaélé, Datcheka**. Les différents bénéficiaires sont :

- les associations et les coopératives engagées dans l'économie verte.
- Les porteurs de projets innovants en matière de gestion durable des ressources et de protection de l'environnement.
- Les consommateurs et le grand public.
- Les collectivités territoriales et les institutions publiques.

Résultats attendus :

- Une meilleure connaissance et une plus grande visibilité des initiatives d'économie verte au Cameroun. Une plateforme créée
- Un développement accumulé de projets innovants en matière de gestion durable des ressources et de protection de l'environnement. 03 évènements organisés
- Une meilleure structuration et un plus grand dynamisme du secteur de l'économie verte. Une cadre de concertation des acteurs mis en place.
- Une sensibilisation accrue du public aux enjeux de l'économie verte et du développement durable. 3 campagnes de sensibilisations organisées
- Une de la qualité de l'environnement et une utilisation plus efficace des ressources naturelles.

Etat d'avancement du projet : en Phase de préparation

Projet 2: "Agriculture Intelligente et Résiliente (AIR) : Renforcer la sécurité alimentaire et la résilience des communautés face aux changements climatiques au Cameroun"

Objectifs :

1. Améliorer la productivité agricole de manière durable :

- Promouvoir l'adoption de pratiques agricoles intelligentes face au climat (AIC), telles que l'agroforesterie, la conservation des sols, l'utilisation de semences améliorées résistantes à la sécheresse et aux inondations, et la gestion intégrée des ravageurs et des maladies.
- Développeur et diffuseur de technologies agricoles innovantes, telles que l'agriculture de précision, l'irrigation économe en eau et l'utilisation de l'énergie solaire pour l'agriculture.
- Renforcer les capacités des agriculteurs en matière de techniques agricoles durables et de gestion des risques climatiques.

2. Renforcer la résilience des systèmes agricoles :

- Diversifier les cultures et les systèmes de production pour réduire la vulnérabilité des agriculteurs face aux aléas climatiques.
- Promouvoir l'élevage de races animales adaptées aux conditions climatiques locales et résistantes aux maladies.
- Développer des systèmes d'alerte précoce pour les événements climatiques extrêmes (sécheresses, inondations, etc.) et renforcer les capacités des communautés à réagir.

3. Améliorer l'accès aux marchés et aux financements :

- Faciliter l'accès des agriculteurs aux marchés en créant des plateformes de commercialisation et en renforçant les coopératives agricoles.

- Développer des mécanismes de financement adaptés aux besoins des agriculteurs, tels que les microcrédits et les assurances agricoles.
- 4. Renforcer les capacités institutionnelles :**
 - Renforcer les capacités des institutions publiques et des organisations agricoles en matière de planification, de mise en œuvre et de suivi des politiques agricoles.
 - Améliorer la coordination entre les différents acteurs du secteur agricole (ministères, centres de recherche, organismes de producteurs, etc.).
- 5. Sensibiliser et éduquer :**
 - Mener des campagnes de sensibilisation pour informer les agriculteurs sur les enjeux des changements climatiques et les avantages de l'agriculture intelligente face au climat.
 - Intégrer l'éducation à l'environnement et à l'agriculture durable dans les programmes scolaires et les formations agricoles.

Actions :

- **Mise en place de projets pilotes :** Création de projets pilotes dans différentes régions du Cameroun pour tester et adapter les technologies et les pratiques agricoles intelligentes face au climat.
- **Formation et encadrement :** Organisation de formations et d'ateliers pour les agriculteurs sur les techniques agricoles durables et la gestion des risques climatiques. 03 formations organisées
- **Appui à la recherche :** Soutien à la recherche agricole pour le développement des variétés de cultures et des races animales adaptées aux conditions climatiques locales. 03 agrotec construits
- **Développement de systèmes d'information :** Mise en place de systèmes d'information pour collecter et diffuser des données climatiques, agricoles et socio-économiques. 01 système d'informations mis en place
- **Partenariats :** Collaboration avec les ministères compétents, les organisations internationales, les ONG, les centres de recherche, les universités et le secteur privé.

Bénéficiaires :

Les communes pilotes de ce projet sont dans la région **du Nord Bibémi et l'Extrême-Nord : Kaélé et Datchéka**

- Les agriculteurs et les éleveurs, en particulier les petits producteurs et les communautés vulnérables.
- Les organisations agricoles et les coopératives.
- Les consommateurs et le grand public.

Résultats attendus :

- Une augmentation de la production agricole et de la sécurité alimentaire.
- Une de la résilience des systèmes agricoles face aux changements climatiques.
- Une réduction de la vulnérabilité des agriculteurs face aux aléas climatiques.
- Une des revenus des agriculteurs et de leurs conditions de vie.
- Une gestion plus durable des ressources naturelles et de l'environnement.

Etape d'avancement : En phase préparatoire

Projet 3 : "Élevage Durable et Résilient (EDR) : Améliorer la productivité, la résilience et la durabilité des systèmes d'élevage face aux changements climatiques dans les communes de Kaélé, Tokombéré, Bibémi et Datcheka"

Objectifs :

1. Améliorer la productivité des systèmes d'élevage :

- Promouvoir l'adoption de pratiques d'élevage améliorées, telles que l'alimentation équilibrée, la gestion sanitaire du cheptel, la sélection d'animaux adaptés aux conditions climatiques locales et résistantes aux maladies, et l'amélioration des infrastructures d'élevage.
- Développer et diffuser des technologies d'élevage innovantes, telles que l'utilisation de l'énergie solaire pour l'abreuvement et l'éclairage, et la production de biogaz à partir des déchets d'élevage.
- Renforcer les capacités des éleveurs en matière de techniques d'élevage durables et de gestion des risques climatiques.

2. Renforcer la résilience des systèmes d'élevage :

- Diversifier les espèces animales élevées pour réduire la vulnérabilité des éleveurs face aux aléas climatiques.
- Promouvoir l'intégration de l'élevage à l'agriculture pour créer des systèmes agro-pastoraux plus résilients.
- Développer des systèmes d'alerte précoce pour les événements climatiques extrêmes (sécheresses, inondations, etc.) et renforcer les capacités des communautés à réagir.

3. Améliorer la durabilité des systèmes d'élevage :

- Promouvoir la gestion durable des pâturages et des ressources en eau.
- Encourager l'utilisation de pratiques d'élevage qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre (GES), telles que la méthanisation des déchets d'élevage.
- Prévenir et gérer les conflits entre agriculteurs et éleveurs liés à l'accès aux ressources naturelles.

4. Améliorer l'accès aux marchés et aux financements :

- Faciliter l'accès des éleveurs aux marchés en créant des plateformes de commercialisation et en renforçant les coopératives d'éleveurs.
- Développer des mécanismes de financement adaptés aux besoins des éleveurs, tels que les microcrédits et les assurances agricoles.

5. Renforcer les capacités institutionnelles :

- Renforcer les capacités des institutions publiques et des organisations d'élevage en matière de planification, de mise en œuvre et de suivi des politiques d'élevage.
- Améliorer la coordination entre les différents acteurs du secteur de l'élevage (ministères, centres de recherche, organismes de producteurs, etc.).

6. Sensibiliser et éduquer :

- Mener des campagnes de sensibilisation pour informer les éleveurs sur les enjeux des changements climatiques et les avantages des systèmes d'élevage durables et résilients.
- Intégrer l'éducation à l'environnement et à l'élevage durable dans les programmes scolaires et les formations agricoles.

Actions :

- **Mise en place de projets pilotes :** Création de projets pilotes dans différentes régions du Cameroun pour tester et adapter les technologies et les pratiques d'élevage durables et résilientes.

- **Formation et encadrement** : Organisation de formations et d'ateliers pour les éleveurs sur les techniques d'élevage durables et la gestion des risques climatiques.
- **Appui à la recherche** : Soutien à la recherche agricole pour le développement des races animales adaptées aux conditions climatiques locales et résistances aux maladies.
- **Développement de systèmes d'information** : Mise en place de systèmes d'information pour collecter et diffuser des données climatiques, zootechniques et socio-économiques.

Partenariats : Collaboration avec les ministères compétents, les organisations internationales, les ONG, les centres de recherche, les universités et le secteur privé.

Bénéficiaires :

Les Communes pilotes du projet sont : **Kaélé et Tokomberé dans la région l'Extrême-Nord, Bibémi et Madingring dans celle du Nord Cameroun.** Les bénéficiaires de ce projet sont :

- Les éleveurs, en particulier les petits producteurs et les communautés vulnérables.
- Les organisations d'élevages et les coopératives.
- Les consommateurs et le grand public.

Résultats attendus :

- Une augmentation de la productivité des systèmes d'élevage : 04 formations exécutées
- Une de la résilience des systèmes d'élevage face aux changements climatiques. Un centre zootechnique créé
- Une réduction de la vulnérabilité des éleveurs face aux aléas climatiques. 01 système de collecte des données climato-économiques mise en place
- Une amélioration des revenus des éleveurs et de leurs conditions de vie. Mise en place d'une plateforme de commercialisation des produits
- Une gestion plus durable des ressources naturelles et de l'environnement.

Etat d'avancement : en phase de préparation

Projet 4: "Villes Résilientes : Renforcement de la capacité d'adaptation des populations urbaines face aux changements climatiques dans les communes de Kaélé, Tokombéré et Datcheka"

Contexte :

Les villes camerounaises sont confrontées à de nombreux défis liés aux changements climatiques, tels que l'augmentation des températures, la fréquence accumulée des inondations et des sécheresses, la montée du niveau de la mer dans les zones côtières, etc. Ces phénomènes ont des impacts directs sur la vie des populations urbaines, notamment en termes de sécurité alimentaire, d'accès à l'eau, de santé, de logement et d'infrastructures. Il est donc essentiel de mettre en place des actions pour réduire la vulnérabilité des populations et renforcer la résilience des villes.

Objectifs :

- 1. Améliorer la connaissance des risques climatiques :**
 - Réaliser des études climatiques de vulnérabilité et de cartographie des risques dans les principales villes du Cameroun.
 - Mettre en place des systèmes de suivi et de prévision des aléas climatiques (inondations, sécheresses, vagues de chaleur, etc.).
- 2. Renforcer la résilience des infrastructures urbaines :**
 - Adapter les infrastructures existantes (routes, ponts, bâtiments, réseaux d'eau et d'assainissement) pour les rendre plus résistantes aux aléas climatiques.
 - Construire de nouvelles infrastructures résilientes, en utilisant des matériaux et des techniques de construction adaptées aux conditions climatiques locales.
- 3. Améliorer la gestion des ressources en eau :**
 - Mettre en place des systèmes de gestion intégrée des ressources en eau pour assurer un accès durable à l'eau potable pour les populations urbaines.
 - Développer des solutions pour la gestion des eaux pluviales et la prévention des inondations (bassins de rétention, systèmes de drainage, etc.).
- 4. Promouvoir l'adaptation des logements :**
 - Encourager la construction de logements adaptés aux conditions locales, en utilisant des matériaux et des techniques climatiques de construction bioclimatique.
 - Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.
- 5. Développer des systèmes d'alerte précoce et de préparation aux catastrophes :**
 - Mettre en place des systèmes d'alerte précoce pour informer les populations des risques climatiques et des catastrophes naturelles.
 - Organiser d'exercices de simulation et de formations pour préparer les populations à réagir en cas de catastrophe.
- 6. Renforcer les capacités institutionnelles et communautaires :**

- Anciens acteurs locaux (autorités, techniciens, communautés) aux techniques d'adaptation aux changements climatiques.
- Sensibiliser les populations aux enjeux climatiques et aux mesures à prendre pour réduire leur vulnérabilité.

Actions :

- **Études préalables :** Réaliser des études de faisabilité techniques, économiques, sociales et environnementales pour chaque projet.
- **Construction et réhabilitation des infrastructures :** Construire des digues, des bassins de rétention, des systèmes de drainage, des bâtiments résilients, etc.
- **Mise en place de systèmes de suivi :** Installer des équipements de mesure et de suivi des aléas climatiques et de la vulnérabilité des populations.
- **Formation et sensibilisation :** Organiser des ateliers, des séminaires et des campagnes de sensibilisation pour les différents acteurs.
- **Recherche et développement :** Soutenir la recherche sur les technologies et les pratiques innovantes en matière d'adaptation aux changements climatiques.

Bénéficiaires :

Les Communes de Kaélé, Tokombéré et Datchéka sont les pilotes de la première phase de ce projet. Les bénéficiaires sont les Communes **de Kaélé, Tokomberé et Datcheka**

- Les populations urbaines du Cameroun, en particulier les communautés les plus vulnérables (habitants des quartiers précaires, personnes âgées, personnes handicapées, etc.).
- Les acteurs locaux (autorités, communautés, usagers).
- Les institutions publiques et les organisations de la société civile.

Résultats attendus :

- Une réduction de la vulnérabilité des populations urbaines face aux effets des changements climatiques.
- Une résilience des villes face aux aléas climatiques.
- Une meilleure gestion des ressources en eau et des infrastructures urbaines.
- Une sensibilisation accrue des populations aux enjeux climatiques.

Parties prenantes :

- Administrations (MINEPDED (Lead), MINHDU, MINDCAF, MINTP, MINDDEVEL, MINEPAT, MINATD, MINEE, MINDEF, MINRESI, MINESUP etc.), OSC, CTD, Partenaires au Développement, Secteur privé.

Etat d'avancement : En phase préparatoire

Projet 05 : Intégration du genre et réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques dans les communes de Madingring et de Bibémi

Contexte :

Le changement climatique affecte de manière disproportionnée les femmes et les filles, en particulier dans les pays en développement. Les inégalités de genre existantes, telles que l'accès limité aux ressources, à l'éducation et aux processus de décision, exacerbent leur vulnérabilité face aux impacts des changements climatiques. Il est donc essentiel d'intégrer le genre dans les projets d'adaptation et d'atténuation pour garantir l'équité et l'efficacité des actions climatiques.

Objectifs :

1. Analyser la vulnérabilité différenciée :

- Mener des études pour comprendre comment les changements climatiques diffèrent différemment des femmes et des hommes, en tenant compte de leurs rôles sociaux, de leurs responsabilités et de leur accès aux ressources.
- Identifier les besoins spécifiques des femmes en matière d'adaptation et de résilience face aux changements climatiques.

2. Renforcer le pouvoir d'action des femmes :

- Mettre en place des programmes de formation et de sensibilisation pour renforcer les capacités des femmes en matière de gestion des ressources naturelles, d'agriculture durable, d'énergies renouvelables et d'adaptation aux risques climatiques.
- Soutenir la création de coopératives ou d'associations de femmes pour faciliter leur accès aux financements, aux technologies et aux marchés.

- Impliquer les femmes dans les processus de décision liés à la planification et à la mise en œuvre des actions climatiques.
- 3. Intégrer le genre dans les projets climatiques :**
 - Veiller à ce que les projets d'adaptation et d'absorption tiennent compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes, et qu'ils ne reproduisent pas ou n'exacerbent pas les inégalités de genre existantes.
 - Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des projets sur les femmes et les hommes, et pour ajuster les actions en conséquence.
- 4. Promouvoir l'accès des femmes aux ressources :**
 - Faciliter l'accès des femmes aux terres, aux financements, aux technologies et aux informations nécessaires pour mettre en œuvre des activités d'adaptation et d'atténuation.
 - Mettre en place des mécanismes de financement spécifiques pour soutenir les initiatives portées par les femmes.
- 5. Sensibiliser et éduquer :**
 - Mener des campagnes de sensibilisation pour informer le public sur les liens entre genre et changements climatiques, et sur l'importance de l'intégration du genre dans les actions climatiques.
 - Intégrer l'éducation climatique au genre et aux changements dans les programmes scolaires et les formations professionnelles.

Actions :

- **Études de genre et vulnérabilité :** Réaliser des études pour comprendre les impacts différenciés des changements climatiques sur les femmes et les hommes.
- **Programmes de formation :** Organisateur des formations pour les femmes sur les techniques agricoles durables, la gestion des ressources en eau, les énergies renouvelables, etc.
- **Appui aux organisations de femmes :** Soutenir les initiatives portées par les femmes en leur fournissant un appui technique, financier et logistique.
- **Intégration du genre dans les politiques :** Plaider pour l'intégration du genre dans les politiques et les stratégies nationales en matière de changements climatiques.
- **Suivi et évaluation :** Mettre en place des indicateurs pour mesurer l'impact des projets sur les femmes et les hommes.

Bénéficiaires :

Les Communes pilotes de ce projet sont **Madingring et Bibémi**. Ses bénéficiaires sont :

- Les femmes et les filles vivantes dans les zones vulnérables aux changements climatiques.
- Les communautés locales.
- Les organisations de femmes.

Résultats attendus :

- Une meilleure compréhension des liens climatiques entre genre et changements.
- Une participation accumulée des femmes dans les actions climatiques.
- Une réduction de la vulnérabilité des femmes face aux impacts des changements climatiques.
- Une des conditions de vie des femmes et des communautés.

Parties prenantes :

- Administrations (MINAS(Co-Lead), MINPROF(Co-Lead), MINEPDED, etc.), OSC, CTD, Partenaires au Développement, Secteur privé.

Projet 6 : Aménagement de 12 500 hectares de plantations fourragères dans la zone septentrionale du Cameroun pour améliorer l'accès à l'alimentation du cheptel bovin dans les Communes de Kaélé, Madingring et Bibémi

Contexte :

L'élevage bovin est une activité économique importante dans la zone septentrionale du Cameroun, contribuant à la sécurité alimentaire et aux revenus des populations. Cependant, l'alimentation du bétail est souvent un défi, en particulier pendant la saison sèche, lorsque les pâturages se raréfient. Le développement de plantations fourragères peut contribuer à améliorer l'accès à une alimentation de qualité pour le bétail, améliorant ainsi la productivité et la résilience des élevages.

Objectifs :

1. **Créer 12 500 hectares de plantations fourragères :** Identifier et aménager des terrains adaptés à la culture fourragère dans la zone septentrionale du Cameroun. Sélection des

espèces fourragères climatiques adaptées aux conditions et aux besoins du bétail. Mettre en place des techniques de culture durables pour assurer la pérennité des plantations.

2. **Améliorer l'accès à l'alimentation du cheptel bovin** : Mettre en place des systèmes de distribution et de commercialisation du fourrage produit. Organisateur des formations pour les éleveurs sur les techniques de conservation et d'utilisation du fourrage.
3. **Renforcer les capacités des acteurs locaux** : Former les agriculteurs et les éleveurs aux techniques de production fourragère, de gestion des pâturages et de conservation du fourrage. Soutenir la création de coopératives ou d'associations pour faciliter la production, la transformation et la commercialisation du fourrage.
4. **Promouvoir la durabilité environnementale** : Adopter des pratiques agricoles durables pour minimiser l'impact environnemental des plantations fourragères (utilisation efficace de l'eau, gestion des sols, etc.). Promouvoir l'utilisation de variétés fourragères locales et adaptées pour préserver la biodiversité.

Actions :

- **Études préalables** : Réaliser des études de faisabilité techniques, économiques et environnementales pour identifier les zones les plus appropriées pour les plantations fourragères. Évaluer la disponibilité des ressources en eau, la qualité des sols et les besoins des éleveurs.
- **Aménagement des terrains** : Défricher et préparer les terrains pour les plantations fourragères. Mettre en place des systèmes d'irrigation si nécessaire.
- **Production de semences et plants** : Mettre en place des pépinières pour produire des semences et des plants de qualité. Sélection des espèces fourragères adaptées aux conditions locales et aux besoins du bétail.
- **Mise en place des plantations** : Planter les espèces fourragères sélectionnées en utilisant des techniques appropriées. Assurer l'entretien et le suivi des plantations.
- **Récolte et conservation du fourrage** : Mettre en place des techniques de récolte et de conservation du fourrage (ensilage, foin, etc.). Ancrer les éleveurs à ces techniques.
- **Distribution et commercialisation** : Mettre en place des systèmes de distribution et de commercialisation du fourrage. Créer des marchés locaux pour faciliter l'accès des éleveurs au fourrage.
- **Formation et encadrement** : Organisateur des formations pour les agriculteurs et les éleveurs sur les techniques de production fourragère, de gestion des pâturages et de conservation du fourrage.
- **Suivi et évaluation** : Mettre en place un système de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact du projet sur la production fourragère, l'alimentation du bétail et les revenus des éleveurs.

Bénéficiaires :

Les Communes pilotes de ce projet sont Kaélé, Tokombéré Bibémi et Madingring. Les Bénéficiaires du projet sont :

- Les éleveurs ;
- Les agriculteurs impliqués dans la production fourragère ;
- Les communautés locales.

Résultats attendus :

- Une augmentation de la production de fourrage dans la zone septentrionale du Cameroun.
- Une de l'accès à l'alimentation du cheptel bovin, en particulier pendant la saison sèche.
- Une augmentation de la productivité et de la résilience des élevages.
- Une des revenus des éleveurs.
- Une réduction de la pression sur les pâturages naturels.
- Une contribution à la sécurité alimentaire et au développement local.

Partenaires :

- Minader, Minepia, Minepded, Minfof,
- Organisations internationales (FAO, PNUD, etc.).
- Instituts de recherche agricole.
- Organisations non gouvernementales (ONG).
- Collectivités territoriales.
- Secteur privé (entreprises agricoles, coopératives, etc.).